

Mon AGGLO au QUOTIDIEN



MISSIONS ET COMPÉTENCES



L'éducation,
l'enfance,
jeunesse

La mobilité et
le transport

L'aménagement
du territoire

L'économie
et l'emploi

Le développement
durable

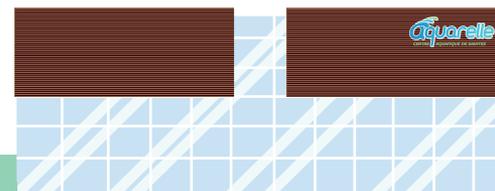
La politique
des déchets

La politique
de la ville, le
CISPD et la
solidarité

L'habitat et
le renouvellement
urbain

Les piscines

Le tourisme



CHIFFRES CLÉS

36

communes

63 000

habitants

1

conseil communautaire :
assemblée délibérante de
l'agglomération, elle vote
les budgets et les
grandes décisions

1

président :
chef de l'exécutif, il met
en oeuvre les décisions
prises par le conseil
communautaire

64

conseillers communautaire :
Élus en 2020 pour 6 ans. Chacune
des communes de l'agglomération
est représentée.

760

agents

40 MILLIONS

c'est le budget par an de l'Agglomération

ÉCONOMIE

Vous souhaitez vous implanter sur l'agglomération ?
Vous avez un projet de création d'entreprise ?
Vous souhaitez bénéficier de conseils et
d'une expertise ?



05 46 93 41 50



12 boulevard Guillet Maillet
à Saintes

+ d'infos :

- aggllo-saintes.fr
- aggllo au quotidien
- économie et emploi



AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

L'agence d'attractivité est "la porte d'entrée" pour tous ceux qui souhaitent s'ancrer sur le territoire et contribuer à notre rayonnement.



Notre marque de territoire "Le Bonheur c'est si Saintes" est conçue pour les acteurs du territoire et a vocation à être utilisée par tous. Entreprises, associations, organismes publics... chaque entité souhaitant partager les valeurs de la marque et participer au développement du territoire peut rejoindre la marque en tant qu'ambassadeur et l'utiliser afin de promouvoir ses activités au niveau local, régional et national.

Vous souhaitez devenir ambassadeur
de la marque de territoire ?
Rendez-vous sur www.lebonheurcestsisaintes.fr



DÉCHETS

L'Agglomération est chargée de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers sur son territoire.



MODALITÉS DE COLLECTE SUR L'AGGLOMÉRATION

Ordures ménagères et emballages recyclables

Les ordures ménagères sont collectées en porte-à-porte, sauf sur les secteurs de la ville de Saintes équipés de conteneurs enterrés (hypercentre rive droite, quartiers de Boiffiers, Bellevue, du Vallon et de la Fenêtre). Si vous résidez dans l'un de ces secteurs, pensez à demander votre badge d'accès au conteneur enterré à ordures ménagères.

Pour la collecte en porte-à-porte, les emballages recyclables doivent être déposés dans des sacs jaunes. Ces sacs sont à votre disposition à l'accueil de l'Agglomération de Saintes, 12 boulevard Guillet Maillet à Saintes ou à l'accueil de votre mairie.

Verre et papier recyclables

Ils sont collectés en Points d'Apport Volontaire (PAV), sauf sur l'hypercentre rive gauche de Saintes qui est collecté en porte-à-porte et en contenant libre.

Vous pouvez ouvrir, modifier ou fermer votre compte ordures ménagères sur agglomeration-saintes.fr.

Consultez également les emplacements des PAV, les calendriers de collecte et les consignes.



REDEVANCE

La redevance incitative s'applique sur tout le territoire, à l'exception de l'hypercentre rive gauche de Saintes. Elle tient compte de la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer.

- Pour les foyers équipés en bacs, elle est calculée à la levée, sur l'utilisation du bac à ordures ménagères (bac noir),
- Pour les foyers utilisant les conteneurs enterrés, elle est calculée au dépôt du sac, sur l'utilisation du badge.

Elle comprend :

- **UNE PART "ABONNEMENT"** commune à tous, complétée par un "forfait bac" lié à la taille du bac noir ou un "forfait conteneur enterré". 12 levées du bac ou 72 dépôts de sacs sont inclus dans cette part à l'année.
- **UNE PART "CONSOMMATION"** qui dépend de la production d'ordures ménagères. Elle est facturée à partir de la 13e levée du bac noir ou du 73e dépôt de sac. La redevance traditionnelle ne s'applique que sur l'hypercentre rive gauche de Saintes. Elle est calculée en fonction du nombre de personnes au foyer.

5 DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE

Les déchetteries sont accessibles aux usagers munis d'un macaron. Pensez à en faire la demande via le site internet ou bien à l'accueil de l'Agglomération de Saintes.

- **Déchetterie Nord** : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.
- **Déchetterie Ouest** : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.
- **Déchetterie de Burie** : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Fermée le mercredi.
- **Déchetterie de Chaniers** : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Fermée le jeudi.
- **Déchetterie de Corme-Royal** : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Fermé le lundi matin et jeudi.

Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

En cas de vigilance canicule orange ou rouge, les horaires seront ponctuellement ramenés de 8h à 13h30.

DÉCHETS

Une question sur votre facturation ?
Un changement de situation ?
Vous arrivez sur le territoire ?

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET

+ d'infos :

- ▶ agglo-saintes.fr
- [agglo au quotidien](#)
- [déchets](#)



OU CONTACTEZ LE SERVICE POLITIQUE DES DÉCHETS



05 46 93 41 50



Permanence du service
redevance du mardi au
vendredi de 9h à 12h et de
14h à 17h (sans rendez-vous)



ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

L'Agglomération est chargée des services de la petite enfance, du fonctionnement des écoles, des accueils périscolaires, des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et du projet éducatif global de territoire.

Effectuez toutes vos démarches sur agglo-saintes.fr
Espaces Familles, en créant votre compte personnel !



VIE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires s'effectuent pour l'entrée en petite section et les nouveaux arrivants d'avril à mai :

- Au service éducation-enfance-jeunesse de l'Agglomération de Saintes, 12 boulevard Guillet Maillet à Saintes, pour les familles habitant à Saintes
- Auprès de la mairie de votre lieu de résidence pour les autres familles

RYTHMES SCOLAIRES

Le temps de présence à l'école s'effectue sur une semaine de 4 jours, sans classe le mercredi.



RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas sont automatiquement réservés pour tous les enfants, tous les jours d'école pour l'année scolaire. Pour les enfants qui ne mangent pas ou que certains jours, les modifications doivent être effectuées directement sur l'espace famille à partir du 1er août. Rendez-vous sur l'Espace Familles.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE)

L'inscription est automatique. Cette activité est facturée seulement lorsque l'enfant est présent.

TRANSPORT SCOLAIRE

Rendez-vous à la boutique BUSS pour connaître les démarches d'utilisation du transport scolaire.



0 800 17 10 17
(service et appel gratuits)



Lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 13h30 à 18h30
Mercredi de 10h à 18h30
sans interruption
Samedi de 10h à 12h



2 place Saint Pierre
17100 Saintes

+ d'infos :
► buss-saintes.com



VIE EXTRASCOLAIRE

ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

Accueil à la journée ou 1/2 journée matin ou après-midi, repas compris.

Les inscriptions sont à effectuer via votre Espace Familles (pour les accueils de loisirs gérés par l'Agglo seulement).



ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE



VIE EXTRASCOLAIRE

SÉJOURS ÉTÉ ET ANIMATIONS VACANCES

- L'Agglomération de Saintes organise pendant les vacances scolaires des stages à la semaine, tous les après-midis, pour découvrir diverses activités sur le thème sportif ou culturel.
- A la semaine et avec nuitées, plusieurs séjours à thématiques différentes sont proposés chaque été au mois de juillet.

Consultez et réservez les séjours été et les animations vacances de vos enfants sur votre Espace Familles.



LUDOTHÈQUE

Accessible à tous, la ludothèque est un lieu de culture et d'échanges où adolescents, adultes, parents, grands-parents sont invités à jouer avec ou sans enfant.



05 46 93 97 39



2 passage Massiou
17100 Saintes



Ouverte toute l'année
sauf 2 à 3 semaines
en août

+ d'infos :

► ludotheque.agglo-saintes.fr



PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE

Les RPE sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile.

CONTACTS EN FONCTION DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

RPE OUEST : al.bouchet@agglo-saintes.fr

RPE EST : e.labruyere@agglo-saintes.fr

RPE CENTRE : c.vandevelde@agglo-saintes.fr

Consultez les horaires des permanences sur votre Espace Familles.

ACCUEILS PETITE ENFANCE

L'Agglomération de Saintes propose 4 multi-accueils, accessibles à toute la famille résidant sur le territoire.

- **MULTI-ACCUEIL 1, 2, 3 SOLEIL**

Crèche collective et familiale - Accueil de 10 semaines à 4 ans
2 rue Gustave Courbet 17100 Saintes / 05 46 93 66 08

- **MULTI-ACCUEIL A PETIT PAS**

Halte-garderie - Accueil de 10 semaines à 4 ans
5 place Saint-Palais 17100 SAINTES / 05 46 92 59 96

- **MULTI-ACCUEIL LA PASSERELLE**

Accueil de 2 ans à l'entrée à l'école
17 bis avenue de Bellevue 17100 Saintes / 05 46 74 59 77

- **MICRO-CRÈCHE DE DOMPIERRE-SUR-CHARENTE**

Accueil de 10 semaines à 4 ans
10 rue Jean Monnet 17610 Dompierre-sur-Charente
05 46 74 68 12



Les inscriptions se font dès le 2^{ème} trimestre de grossesse, sur rendez-vous auprès des RPE :
pointinfamille@agglo-saintes.fr ou auprès du service éducation-enfance-jeunesse.

MOBILITÉ

L'Agglo organise la mobilité sur son territoire à travers le réseau Buss.



POUR TOUTE INFORMATION, CONSULTEZ



POUR ACHETER VOS ABONNEMENTS ET FAIRE VOS RÉSERVATIONS, RENDEZ-VOUS À LA BOUTIQUE BUSS



2 place Saint Pierre
17100 Saintes



0 800 17 10 17
(service et appel gratuits)



Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 18h30.
Mercredi de 10h à 18h30 sans
interruption
Samedi de 10h à 12h

URBANISME



Le service urbanisme accompagne vos projets d'aménagement, de construction ou de démolition.

Il instruit à ce titre pour les communes les demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, certificats d'urbanisme...)

PRENEZ RENDEZ-VOUS



05 46 93 41 50



12 boulevard Guillet Maillet
171000 Saintes



Service ouvert tous les
après-midi, excepté le
mercredi.

+ d'infos :

▶ agglo-saintes.fr
• [agglo au quotidien](http://agglo-saintes.fr)
• [urbanisme](http://agglo-saintes.fr)



HABITAT

L'Agglomération impulse et anime la politique de l'habitat sur son territoire, en collaboration avec les communes et les acteurs locaux.

SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION DE L'HABITAT : FRANCE RENOV'

Des aides financières peuvent être accordées, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour vos travaux de :

- rénovation énergétique
- maintien à domicile
- rénovation de façade
- mise aux normes d'hygiène
- résorption de l'habitat dégradé.



UN NUMÉRO UNIQUE

05 46 95 03 66

Sur rendez-vous



Permanences à l'Agglomération
12 boulevard Guillet Maillet à
Saintes



amelioration.habitat@agglom-saintes.fr



PERMANENCES ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

L'ADIL a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur tous les aspects juridiques et financiers. Ces conseils s'adressent aux propriétaires occupants ou bailleurs, ainsi qu'aux locataires.



05 46 34 41 36



contact@adil17.org

ESPACE FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ? Les agents France Services de l'Agglomération de Saintes vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

FRANCE SERVICES

Accompagnements gratuits et ouverts à tous concernant les services suivants : CARSAT, CAF, FRANCE TITRES, CPAM, FRANCE RENOV', CHÈQUE ÉNERGIE, URSSAF

POINT JUSTICE

Des permanences gratuites ouvertes à tous concernant les services suivants : ADIL 17, CIDFF 17, UDAF 17, Ligue des Droits de l'Homme, Chambre Départementale des Notaires



05 46 73 41 18



6 avenue de Bellevue,
Saintes

+ d'infos :

- ▶ agglom-saintes.fr
- aggro au quotidien
- espace France Services



PISCINES



CENTRE AQUATIQUE AQUARELLE

Bassins de natation ou de loisirs, toboggan, boule à vagues, spa, hammam ou squash, Aquarelle offre une palette d'activités pour toute la famille.

D'INFOS

05 46 92 35 05



Allée de la Guyarderie
17100 Saintes



Ouvert
toute l'année

PISCINE DE SAINT-CÉSAIRE

Ouverte uniquement en été.

D'INFOS

05 46 91 53 29



Route de la Vallée
17770 Saint-Césaire



Ouvert de juillet
à août uniquement

PISCINE STARZINSKY

Réservée aux clubs sportifs et groupes scolaires.

D'INFOS



05 46 93 76 20



5 Cours Charles de Gaulle,
17100 Saintes

+ d'infos :

- ▶ agglo-saintes.fr
- [agglo au quotidien](#)
- [piscines](#)



TOURISME

OFFICE DE TOURISME DE SAINTES ET DE LA SAINTONGE

Envie de découvrir les richesses patrimoniales et naturelles du territoire ? D'accéder à l'agenda des événements ? D'en savoir plus sur l'offre d'hébergements et de restaurants de l'agglomération ?

+ D'INFOS



05 46 74 23 82



Retrouvez l'ensemble des
horaires sur le site internet
de l'office de tourisme



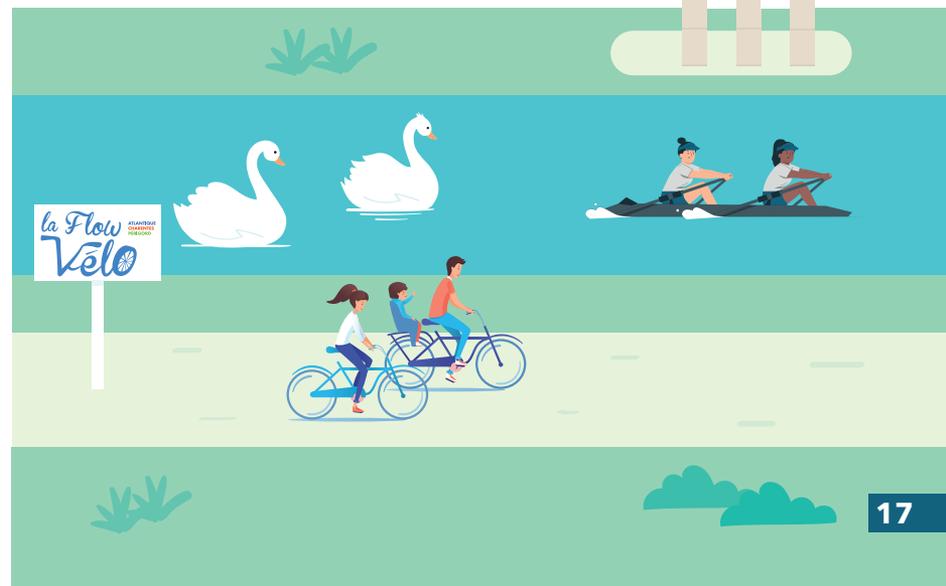
accueil@saintes-tourisme.fr



A partir du 30 juin 2025,
retrouvez l'office de tourisme
2 avenue Gambetta à Saintes

+ d'infos :

▶ saintes-tourisme.fr



MON TERRITOIRE

SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO
12 boulevard Guillet Maillet à Saintes

DÉCHETTERIES

ÉDUCATION ENFANCE-JEUNESSE

Relais Petite Enfance

Crèches

Accueils de Loisirs

Ludothèque
2 passage Massiou à Saintes

Campus Connecté
18 boulevard Guillet Maillet à Saintes

ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Centre Aquatique Aquarelle
Allée de la Guyarderie à Saintes

Piscine Starzinsky
5 Cours Charles de Gaulle à Saintes

Piscine de Saint-Césaire
Route de la Vallée à Saint-Césaire

ÉCONOMIE

Hôtel d'entreprises
Rue de la Champagne
Saint-Georges à
Saint-Georges-des-Coteaux

Zones d'activités, industrielles et artisanales

Pôle innovation
18 boulevard Guillet Maillet à Saintes

MOBILITÉS

Station Bicycs de location courte durée

Boutique Buss
2 place Saint-Pierre à Saintes

TOURISME

Flow Vélo®
Office de tourisme
2 avenue Gambetta à Saintes

Aqueducs

ESPACE FRANCE SERVICES
6 avenue de Bellevue à Saintes

SAINTES GRANDES RIVES

L'Agglo



Mon AGGLO au QUOTIDIEN



12 boulevard Guillet Maillet
17100 Saintes Cedex



Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30



05 46 93 41 50



www.agglo-saintes.fr



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux
[@saintesgrandesrivesagglo](https://www.instagram.com/saintesgrandesrivesagglo)